



**Intitulé de la mission**

**Maître d'ouvrage**

**Référent**

**Année de réalisation**

**Montant de la commande**

**Responsable ARGOS**

## Evaluation de la politique des Contrats Territoriaux de Développement Durable (CTDD)

Conseil Général de Meurthe et Moselle  
48 Esplanade Jacques Baudot  
54035 NANCY cedex  
Tel :03.83.94.53.95

Madame Anne Marie HERBOURG

2014/2015

41.650 €uros HT

Michel BASSET



### Objectifs de la mission

Par la création et la mise en œuvre des Contrats Territorialisés de Développement Durable (CTDD), le Conseil général de Meurthe et Moselle organise la territorialisation de ses politiques en partenariat avec les territoires du département. Les CTDD sont co-construits avec les acteurs des territoires, signés avec les communes et les communautés de communes et qui intègrent des critères de développement durable, pour le conditionnement ou la bonification des aides. Les priorités territoriales décidées conjointement reposent sur 4 principes qui orientent la contractualisation :

- concertation entre les priorités du Département et les priorités des territoires,
- coopération entre les différentes collectivités et avec les partenaires externes,
- transparence des enveloppes financières départementales d'appui au territoire,
- complémentarité entre les interventions du Département sur ses compétences propres et les projets territoriaux.

Après 2 périodes de contractualisation, le Conseil général a souhaité évaluer le CTDD en tant qu'outil de territorialisation des politiques en mesurant :

- ses effets notamment sur la co-production de projets de territoires stratégiques, le partage des stratégies et des actions, l'adaptation de l'action départementale aux contextes locaux, l'émergence de projets véritablement structurants,
- sa gouvernance par la conférence territoriale en particulier et son articulation avec les pays, les intercommunalités et les communes,
- son organisation administrative de proximité assurant l'efficacité du traitement des dossiers et des financements.

### Démarche proposée

Pour répondre à ces questions, ARGOS a mis en œuvre une méthodologie d'évaluation qui repose sur les techniques suivantes :

- une analyse de la base de données des aides du Conseil général afin de vérifier la cohérence avec les priorités territoriales définies pour chaque CTDD,
- un questionnaire en ligne adressé aux porteurs de projets financés et aux membres des conférences territoriales (plus de 500 réponses)
- des entretiens auprès des vice-présidents territoriaux et thématiques ainsi qu'avec les directions centrales et territoriales du Conseil général,
- 3 séries de focus groups avec des agents du Département, des porteurs de projets et des membres de conférences territoriales pour approfondir certaines questions,
- Un séminaire prospectif pour envisager les évolutions de la politique dans un contexte juridique et budgétaire incertain.

### Résultats

L'évaluation a conduit à l'élaboration de préconisations partagées pour faire évoluer la politique du Département pour une nouvelle période de 3 ans intégrant plus de péréquation au niveau départemental, un appui renforcé sur les intercommunalités, un renforcement du rôle des conférences territoriales et des dynamiques coopératives territoriales ou encore une plus grande fluidité des procédures entre le central et le niveau territorial.

